



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

infirmiers libéraux

Question écrite n° 122600

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la mobilisation des différentes organisations d'infirmiers libéraux visant à réclamer la revalorisation des tarifs de ces personnels, L'intersyndicale revendique en effet une revalorisation globale des actes de 300 millions d'euros, sur un total de 2,9 milliards, l'indemnisation des actes de base (injections, dialyses, etc.) étant bloquée, depuis 2002, les indemnités (dimanche, jours fériés) n'ayant pas évolué depuis 1984 et les frais de déplacement restant inchangés depuis 2003 malgré les hausses du coût du carburant. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement vis-à-vis de ces revendications.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122600

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4042